

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Proposition d'indicateurs phares

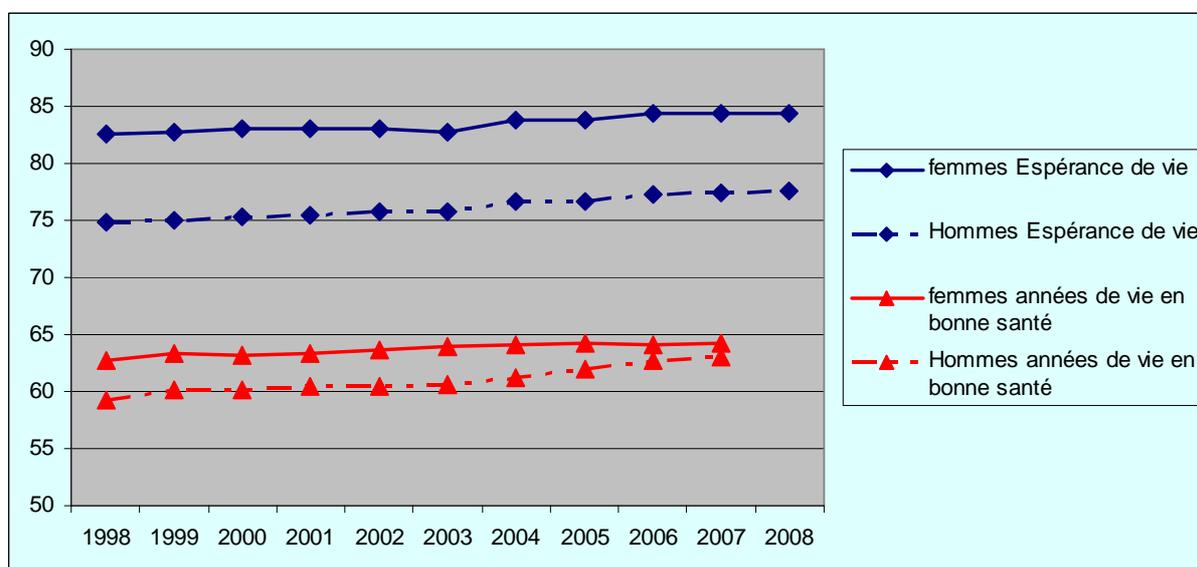
Défi n° 5 (5.1.1) : Espérance de vie à la naissance, espérance de vie en bonne santé

En France, en 2007, l'espérance de vie "en bonne santé", c'est-à-dire sans limitation d'activités, depuis la naissance est estimée à 64,2 ans pour les femmes et à 63,1 ans pour les hommes. C'est un résultat comparable à celui de pays voisins, mais un peu inférieur aux pays nordiques. Entre 1995 et 2003, l'espérance de vie en bonne santé à la naissance avait augmenté d'un an et demi pour les femmes et d'une demi-année pour les hommes, mais ces derniers bénéficient d'une nette amélioration récente qui a effacé cette différence d'évolution.

L'espérance de vie à la naissance est en 2008 de 77,6 années pour les hommes et de 84,3 années pour les femmes, ce qui correspond en 2008 respectivement à 1,4 années et 2,2 années de plus que la moyenne de l'UE à 27. Toutefois le gain d'espérance de vie a été plus rapide pour les hommes que pour les femmes sur les dix dernières années : respectivement 2,9 et 1,9 années entre 1998 et 2008.

Par catégorie sociale, l'écart d'espérance de vie à 35 ans entre les cadres et les ouvriers était au milieu des années 1990 de 7 années pour les hommes et de 3 années pour les femmes. Il s'était accru pour les hommes par rapport au début des années 1980.

Espérance de vie à la naissance et espérance de vie en bonne santé (en années)

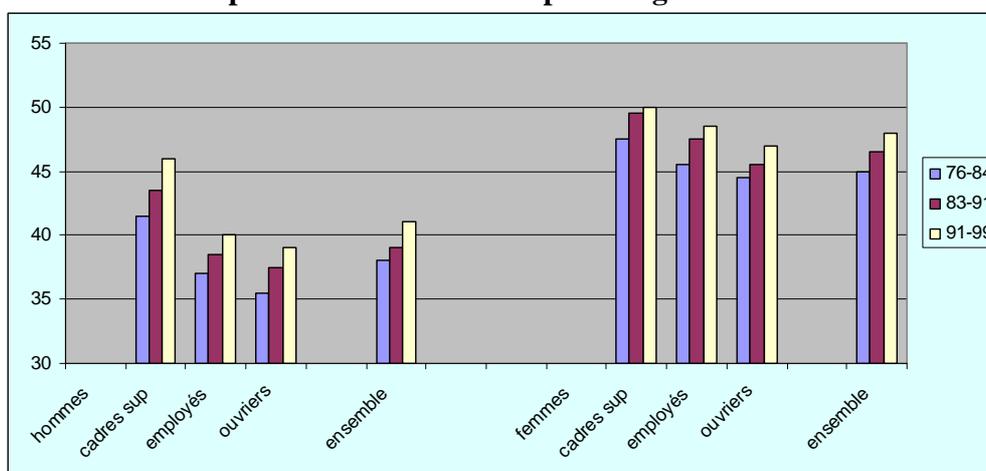


Source : Eurostat, indicateurs européens de développement durable.

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs phares

Espérance de vie à 35 ans par catégorie sociale



Source : Insee, échantillon démographique permanent et Etat-civil, IP n°1025

Définition

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - l'âge moyen au décès - d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

L'espérance de vie en bonne santé (à la naissance), ou années de vie en bonne santé (AVBS), mesure le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre (à la naissance). Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités dans les gestes de la vie quotidienne et l'absence d'incapacités. L'AVBS, aussi appelé espérance de vie sans incapacité (EVSI), est un indicateur d'espérance de santé qui combine des informations sur la mortalité et la morbidité. Il est calculé séparément pour les hommes et les femmes. Les informations utilisées pour son calcul sont des mesures de prévalence (proportions) de la population d'un âge spécifique étant dans des conditions de bonne ou mauvaise santé et des informations de mortalité par âge. L'absence de limitations d'activités et l'absence d'incapacités sont recueillies auprès des personnes par enquête. Les réponses sont de ce fait sensibles aux formulations employées, ce qui est à l'origine d'une rupture de série observée en 2003.

La mortalité par catégorie sociale est analysée sur une période de 9 années, à partir de l'Échantillon démographique permanent (EDP, échantillon de la population au 1/100ème). Cette amplitude de 9 ans est retenue pour disposer d'effectifs suffisants de décès et de population selon la catégorie sociale au moment du recensement. Les retraités sont reclassés selon leur ancienne profession, et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la catégorie sociale du dernier emploi qu'ils ont occupé. Est ainsi étudiée la mortalité des années 1991-1999 selon la catégorie sociale en 1990 (mortalité du « milieu des années quatre-vingt-dix »). Le classement dans une catégorie sociale à un moment donné et l'état de santé à ce moment ne sont pas indépendants. Pour limiter les effets à court terme du changement de catégorie suite à un problème de santé important, l'analyse n'intègre pas les décès survenus l'année d'observation de la catégorie sociale. Comme l'espérance de vie à la naissance ou l'espérance de vie en bonne santé, l'espérance de vie à 35 ans par CS neutralise les effets d'âge en se servant d'une génération fictive de personnes survivantes à 35 ans qui auraient tout au long de leur vie les probabilités de décès de la catégorie suivie observées à chaque âge sur la période étudiée. Pour ce calcul, les probabilités de décès ont été extrapolées pour les âges après 80 ans, faute d'effectifs suffisants pour les estimer directement.

Fiche préparée conjointement par l'INSEE et le SOeS
(Service de l'observation et des statistiques) du CGDD

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs phares

Objectifs du défi 5 la stratégie nationale sur la santé publique, la prévention et la gestion des risques

Maintenir le bon état de santé de la population, préserver l'accès aux soins de qualité pour tous, accroître les capacités d'anticipation, réduire la vulnérabilité aux risques.

Enjeux

L'espérance de vie à la naissance comme l'espérance de vie « en bonne santé » c'est à dire sans limitation d'activité ou sans incapacité majeure répond à un enjeu de bien être, en mesurant les résultats globaux de la politique de santé. Les différences par catégories sociales témoignent des inégalités à prendre en compte en ce domaine.

Analyse

En France, en 2007, l'espérance de vie « en bonne santé » à la naissance est estimée à 64,2 ans pour les femmes. Elle est plus faible pour les hommes (63,1 ans). Entre 1995 et 2003, l'espérance de vie en bonne santé à la naissance avait augmenté d'un an et demi pour les femmes et d'une demi-année pour les hommes, mais ces derniers bénéficient d'une nette amélioration récente qui a effacé cette différence d'évolution. Ces durées sont comparables à celles de pays voisins, mais un peu inférieures à celles observées dans les pays nordiques. Pour les femmes et les hommes âgés de 65 ans, l'espérance de vie en bonne santé est respectivement de 9,9 et 9,4 années.

L'espérance de vie à la naissance est en 2008 de 77,6 années pour les hommes et de 84,3 années pour les femmes. L'avantage par rapport à la moyenne de l'UE à 27 est également moins important pour les hommes que pour les femmes : il est respectivement de 1,4 années et 2,2 années en 2008. Toutefois sur les dix dernières années, le gain en espérance de vie a été plus rapide pour les hommes que pour les femmes, permettant un rattrapage partiel de l'écart : ce gain représente en effet 2,9 années pour les hommes et 1,9 année pour les femmes entre 1998 et 2008.

Par catégorie sociale, il faut une période de plusieurs années pour assurer une certaine fiabilité aux probabilités de décès et donc à l'espérance de vie. Elle est calculée à 35 ans, et pour une période de 9 années, la dernière connue étant 1991-1999 soit le milieu des années 1990 pour la catégorie professionnelle au recensement de 1990. A cette période, l'espérance de vie à 35 ans des cadres hommes est de 46 ans contre 40 ans pour les employés et 39 ans pour les ouvriers, les professions intermédiaires, les agriculteurs et les artisans - commerçants- chefs d'entreprises se trouvant dans une situation intermédiaire (autour de 43 ans). L'écart est deux fois moindre chez les femmes : à 35 ans, les femmes cadres avaient une espérance de vie de 50 ans, contre 48,5 ans pour les employées et 47 ans pour les ouvrières.

Entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990 l'espérance de vie à 35 ans a augmenté pour tous les catégories sociales, mais les écarts entre catégories sociales se sont accrus pour les hommes tandis qu'ils sont restés stables pour les femmes.

Pour en savoir plus

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (Eurostat)

<http://www.insee.fr>